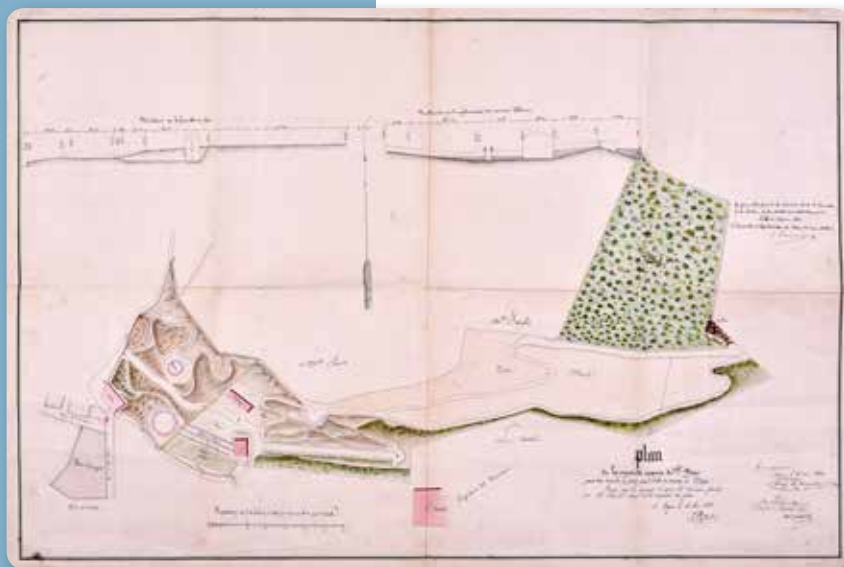


Les Archives départementales racontent...

Digne au milieu du XIX^e siècle

L'évêque en son jardin



C'est par un décret de 1810 que Napoléon I^{er} met à la disposition du Département l'ancien palais épiscopal de Digne, nationalisé en 1790 et alors occupé par le tribunal, afin d'y reloger l'évêque. Cette « réaffectation » nécessite des réaménagements qui s'étalent de 1821 à 1845 : le palais en ressort agrandi et embelli d'un jardin.

À cette fin, la propriété Yvan située derrière le palais à Pied-Cocu est acquise en 1842. Mais ce terrain est très bouleversé car il a longtemps servi de carrière de plâtre, un matériau souvent utilisé lors de la construction de maints édifices à Digne, des plus humbles aux plus illustres. Un autre problème est l'accès au jardin, très surélevé par rapport au palais.

Les hommes de l'art envisagent alors de construire un passage couvert et même un pont. Mais c'est finalement par la maisonnette du jardinier que l'évêque pourra accéder à son jardin, « un lieu de promenade, de délasserment... et de retraite très sain ».

Le dessin initial du jardin prévoit beaucoup d'aménagements tels que citerne, orangerie, couches et banquettes de primeurs (serres à semis), kiosque ainsi que l'exhaussement du colombier. Mais les comptables veillent au bon usage des deniers publics : ces équipements sont écartés du devis qui est divisé par quatre ! Ne sont finalement retenues que les plantations qui durent composer une explosion de couleurs et de senteurs avec :

« Vingt acacias ou robiniers, six tilleuls variés, douze ormeaux variés, six catalpas, douze pins variés, dix sapins variés, quatre cerisiers ou lauriers amandes, deux tamaris, deux marronniers, un marronnier à fleurs rouges, vingt vernis du japon, vingt-cinq acacias variés en rose venosa, un marronnier pendula, dix frênes, vingt érables variés, quatre troènes du Japon, quatre lauriers du Portugal, deux bupleurum ou oreilles de lièvre, quatre thuyas variés, quatre magnolias variés, vingt lilas variés, quatre cèdres de Virginie et du Liban, autres plantes telles que rosiers, spirées, viornes, pêchers et autres arbres à fleurs doubles. »

Aujourd'hui, ce jardin d'agrément n'est plus qu'un souvenir mais l'on peut encore emprunter la rue des Plâtriers, en découvrir les vestiges et rechercher les essences encore présentes sur les lieux.